

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du mardi 3 novembre 2020

Sont excusés :

- **Déléguée aux affaires scolaires** : Mme LOUBET Elia
- **Enseignants** : Mme BRION, Mme DUMARCHER et Mme HELLIER
- **Représentants des parents d'élèves**: DULYS Kenny , FORESTIER Laurence

Sont présents :

- **Maire de St Montan** : M. MATHON Christophe
- **Déléguées aux affaires scolaires** : Mme AUBERT Mireille
- **Adjoint** : M. DROUARD Michel
- **DDEN** : Mme GAILLARD Francine
- **Représentants des parents d'élèves** (par ordre alphabétique) :
DHALLUIN Marion, GUILLEN Céline, JAUNATRE Pauline, JARDIN Florence, MAIRET Aurélie, PINEAU-MEUNIER Marie-Amélie.
- **Enseignants** (par ordre alphabétique) : Mme EYMARD, Mme FREUND, Mme MOREAU, Mme NICOLAS et Mme TREGOAT.

Secrétaire du conseil d'école : Mme TREGOAT

Début du conseil : 18 h 30

1.Installation du nouveau Conseil d'école :

- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves (vendredi 9 Octobre 2020) :
- Sur 241 électeurs, 116 personnes ont voté (114 suffrages exprimés + 2 bulletins blancs) soit 48,13% des électeurs ont voté.
- Pour l'année dernière, 2019/2020 : sur 250 électeurs, 130 personnes avaient voté (120 suffrages exprimés + 10 bulletins blancs ou nuls) soit 52 % des électeurs avaient voté
- Ont été élus :

Liste indépendante et d'union de parents d'élèves :

TITULAIRES :

DHALLUIN Marion	DULYS Kenny	FORESTIER Laurence
GUILLEN Céline	JAUNATRE Pauline	MAIRET Aurélie
PINNEAU-MEUNIER Marie- Amélie		

SUPPLEANTE : JARDIN Florence

2. Règlement intérieur

Des modifications ont été apportées par rapport au précédent règlement intérieur de l'école, notamment le protocole sanitaire dans les écoles. Ce nouveau règlement a été adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers des élèves (1 doc. par famille) et affiché sur le tableau à l'entrée de l'école.

3. Rentrée 2020

- Au niveau des classes et de l'équipe enseignante :

Mme MOREAU travaille à temps partiel avec Mme BRION (75 % + 15 %)

Françoise BRION complète la décharge de direction le mardi.

- Calendrier scolaire 2020 / 2021

- fin des cours le mardi 6 Juillet 2020 (après la classe).

- Modification du calendrier scolaire : Pont de l'Ascension (jeudi 13 mai 2021) , le vendredi 14 Mai : journée non travaillée.

- Effectifs pour 2020 / 2021

Aujourd'hui l'école compte 169 élèves pour 7 classes (soit 24 élèves par classe en moyenne).

Effectifs des élèves par niveaux :

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
total	24	23	21	16	24	21	20	20

Répartition des élèves par classe :

Niveaux	PS	MS/ GS	GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
	Myriam DUMARCHER	Sandrine HELLIER	Karine NICOLAS	Emilie MOREAU / Françoise BRION	Anaïs EYMARD	Nadège TREGOAT	Aurore FREUND / Françoise BRION
TOTAL	24	28	23	21	24	25	24
		23 MS/5 GS	16 GS/7 CP	9 CP/12 CE1	12 CE1/12 CE2	9 CE2/16 CM1	4 CM1/20 CM2

Effectifs rentrée 2021:

20 élèves de CM2 vont partir et 20 PS devraient être scolarisés. Il faudra être vigilant à ce que la 7^{ème} classe ne ferme pas si plusieurs élèves partent (déménagement...).

- Evaluations Repères en début de CP et CE1:

Ce sont des évaluations obligatoires qui ont eu lieu en septembre. Les résultats ont été transmis à l'Inspection de façon anonyme. L'objectif est de repérer les difficultés et de proposer des remédiations. Les résultats individuels sont disponibles au seul niveau de l'école. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

Les enseignantes concernées ont reçu les parents individuellement.

Constats pour le CP :

☞ en maths : de bons résultats dans l'ensemble.

☞ en français : des difficultés rencontrées dans la reconnaissance des lettres et la conscience phonologique. Le confinement de mars-avril en serait-il, en partie, la cause ? Ce domaine sera donc travaillé en classe et avec l'aide du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficultés), notamment Mme Ferreira. Cette dernière intervient sur l'école le mardi et vendredi matin et prendra des élèves en petits groupes.

Constats pour le CE1 :

☞ en maths : peu de différences de résultats par rapport à l'année dernière

☞ en français : grande hétérogénéité dans la fluidité de lecture (la fluence : nombre de mots lus en 1 minute). Mme Ferreira interviendra également auprès des CE1 , en français.

- Projets des classes

Divers projets ont été mis en place ou vont être mis en place, en fonction des actions pédagogiques des classes. Ces projets peuvent se concrétiser grâce au soutien financier de la commune (et parfois du Conseil Général) et de l'Association « Autour de l'Ecole Publique de St Montan ».

Cette année, en raison des mesures sanitaires, les projets seront moindres. De même, l'Association "Autour de l'école pub. de St Montan" qui finance beaucoup de projets ne pourra pas faire toutes les manifestations des années précédentes comme le loto. Il n'y a pas eu de fête de l'école en juin ... donc peu de rentrée d'argent. D'autres manifestations sont prévues mais ce sera différent.

C'est la raison pour laquelle il n'y aura pas de classe découverte cette année (qui était envisagée pour les CM).

Dans le cadre de notre projet d'école : réalisation d'un journal de l'école auquel participent toutes les classes.

- **Eveil musical** : avec Nicole MOUTONNET (du CP jusqu'au CM2) , donc cela concerne 5 classes de l'école. Ceci est financé par la commune et le Conseil Général.
- **Intervention en informatique**, financée par la mairie, pour les classes de Karine NICOLAS (les CP) au CM2. Ce sera Mme Céline MOULIN qui encadrera les groupes. Elle va passer l'agrément de l'éducation nationale. Chaque classe bénéficiera de cette intervention sur 1 trimestre (cela permet de diviser la classe en 2,3 ou 4 groupes).

Projet culturel : classes de CE2/CM1 et CM1/CM2

☞ lundi 16 novembre : visite d'Alba La Romaine avec ateliers. Sortie "Patrimoine" (subvention du Conseil Général , en plus de l'aide financière de la mairie) . Reporté début 2021.

☞ Visite du village de St Montan et de son château.

☞ Sortie à Viviers

Projet musical : classes de maternelle les PS et MS/GS

☞ intervention à partir de mars 2021 (Association "A vous de jouer")

Projet artistique : classes de MS/GS et GS/CP, autour du cirque avec La Cascade à bourg St Andéol.

- **Bibliothèque St MONTAN :** 5 classes s'y rendront tous les 15 jours (le lundi après-midi) à partir de janvier
- **projets sportifs :**
 - ☞ cycle piscine : les classes de CP/CE1 et CE1/CE2, à St Paul trois châteaux.
 - ☞ escrime : la classe de CE1/CE2
 - ☞ cycle rugby au printemps ? les 2 classes de CE2/CM1 et CM1/CM2.
- **Autres interventions ou sorties :**
 - ☞ fête de la science pour les CM2 (sous forme d'ateliers) : lundi 5 octobre
 - ☞ intervention en allemand pour les CM2 : jeudi 5 novembre
 - ☞ spectacle de marionnettes : pour les PS, MS et GS
- **Samedi 5 décembre , marché de l'Avent + Noël des enfants ,** organisé par l'association « Le Mistralou » + Mairie (de 10h30 à 21h ou 21h30) .
- **Vendredi 18 Décembre** : Projection de film ou dessins animés. Goûter avant les vacances de Noël.
- **Carnaval de l'école :** mardi gras est le mardi 16 février 2021, (on sera en vacances du vendredi 5 février jusqu'au lundi 22 février). **Le Carnaval aura lieu le mardi 23 février 2021.**
- **Fête de l'école :** Ce sera **le vendredi 25 juin.**

4. Autres points concernant la vie de l'école

☛ **RASED :** Il s'agit du Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes des écoles primaires. Il comprend des enseignants spécialisés :

- les « maîtres E » apportent des aides à dominante pédagogique (difficultés d'apprentissages)
- les psychologues scolaires

Cette année, l'école bénéficie de l'intervention du Maître E, Nathalie FERREIRA (mardi et vendredi matin) .

Une nouvelle psychologue scolaire prendra ses fonctions la semaine prochaine, sur le secteur.

☛ **AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap.**

Nouveau dispositif depuis 2 ans : on attribue un certain nombre d'AVS (ou AESH) sur les établissements scolaires avec un horaire global que l'école répartit ou module en fonction des besoins des élèves. Sauf cas particulier : certains élèves en situation de handicap garde une AESH individualisée.

Sur l'école : Cette année, les élèves bénéficiant d'une AESH , ont fait leur rentrée scolaire avec leur AESH. Rien à voir avec la situation catastrophique de l'année dernière où , à la rentrée, il n'y avait qu'1 AESH de 24h pour 5 enfants en situation de handicap.

Actuellement , l'école compte 6 enfants en situation de handicap avec 2 AESH de 24 h chacune et une AESH 6 heures.

Il y a toujours un manque de moyens pour aider les enfants en situation de handicap : très souvent c'est "mutualisé", c'est-à-dire qu'il y a 1 AESH pour plusieurs enfants. Quand ils ont le même niveau, on peut essayer de regrouper des élèves dans une même classe mais ce n'est pas toujours possible.

☛ Sécurité

- il est demandé de réaliser **des exercices de type alerte incendie et de type PPMS mise à l'abri, confinement (dont 1 attentat intrusion)**.
- 1 exercice « alerte incendie » a été réalisé en septembre et 1 exercice « attentat- intrusion » en octobre.
- Le PPMS sera réactualisé.
-

☛ Exercice évacuation au moment de la cantine :

Chaque année, un exercice d'évacuation incendie est organisé lors du temps de cantine. Le personnel de la cantine n'est pas prévenu. Un autre exercice de ce type est prévu cette année.

☛ Plan Vigipirate réactivé (au plus haut niveau) , les parents sont invités :

- à bien respecter les horaires de l'école, surtout le matin : fermeture de l'école à 8h30 (il y a encore trop de retardataires).
- à utiliser le plus possible le dépose-minute (pour les élèves de l'élémentaire) , à 8h20 et 13h05.
- à ne pas stationner devant l'école mais sur le parking du stade.

Remarques du Conseil d'Ecole : pour éviter des difficultés de stationnement et un nombre important de véhicules aux abords de l'école, il faudrait peut-être inciter les familles à utiliser les transports scolaires. Certains bus transportent peu d'enfants, notamment le matin.

☛ points abordés par la mairie :

- travaux à l'école :

☞ des travaux d'isolation de l'école ont eu lieu en août. Coût 5 500 euros.

☞ projet de préaux casquette qui permettraient de bénéficier du soleil en hiver et d'être protégé en été. A cela s'ajouterait l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture.

☞ agrandissement de la superficie de la crèche, du côté de l'école : elle passerait de 136 m² à 180 m². Les pièces "perdues" par l'école seront reconstruites derrière avec un agrandissement de la cantine. Ce projet sera élaboré en concertation avec le Conseil d'Ecole.

- Cantine :

☞ le ticket de cantine est à 2,90 euros et n'a pas été augmenté depuis des années. Actuellement il est acheté 2,88 euros au collège Le Laoul. Un repas de cantine coûte 8 euros à la commune (tout compris : service et surveillance par le personnel communal + prix du repas au collège). Il est prévu d'augmenter ce prix de quelques centimes à partir de janvier 2021. Cette décision se prendra en concertation avec les membres du Conseil d'Ecole.

← Remarques des représentants des parents d'élèves:

- Garderie et Aide aux devoirs : quelques familles ne comprennent pas pourquoi ce dispositif n'a pas été remis en place cette année.

Il est rappelé qu'il s'agit d'une surveillance des devoirs, lorsque les enfants le souhaitent (c'est basé sur le volontariat). Lors de la reprise des cours en Mai dernier, ce dispositif avait été supprimé car incompatible avec les mesures sanitaires et l'organisation des classes en petits groupes.

Pour l'année scolaire 2020-2021 : cette surveillance des devoirs est reconduite mais actuellement, elle ne peut pas être mise en place pour plusieurs raisons :

- le nombre d'enfants qui restent à la garderie est plus important que l'année dernière. Pour des raisons de sécurité (il est en effet impossible de laisser une seule personne pour surveiller un groupe à la garderie, surtout pour les enfants de maternelle), une surveillance des devoirs reste difficile à organiser. Question soulevée : cette hausse de la fréquentation de la garderie est-elle liée à sa gratuité ?

- en raison du protocole sanitaire et notamment de la nécessité de désinfecter régulièrement et de façon méthodique les locaux, le personnel communal n'est plus disponible pour surveiller les devoirs.

- début novembre, avec l'activation du plan Vigipirate à son plus haut niveau, la porte de l'école doit être fermée; ce qui implique la présence à proximité d'une personne de la commune pour ouvrir et fermer cette porte à l'arrivée des familles.

Il est donc très compliqué, en ce début d'année, de mettre en place cette surveillance des devoirs. Cela ne signifie pas qu'il n'y en aura pas, mais, pour le moment, il est demandé aux familles d'être patients et compréhensifs.

Solution envisagée : faire appel à des parents ou des personnes bénévoles.

Peut-être mettre un mot sur le site de la mairie pour expliquer la situation et rappeler qu'il s'agit d'une surveillance des élèves qui souhaitent travailler et non une aide aux devoirs. Ce serait plus explicite pour les parents concernés.

- Cantine : quelle est l'organisation de la cantine avec le protocole sanitaire renforcé ?

Il faut limiter au maximum le brassage des groupes. Il y a toujours les 2 services : au 1er service les élèves de maternelle + 1 classe. Au 2ème service : les élèves restent par classe avec une séparation physique (distance d'au moins 1 mètre) entre chaque classe.

Conclusion : en cette rentrée scolaire particulière (crise sanitaire, protocole sanitaire renforcé avec port du masque à l'école et aux abords de l'établissement, plan Vigipirate activé à son plus haut niveau...), les échanges, le dialogue et la coopération entre les différents partenaires de l'école sont importants (commune, familles, représentants des parents d'élèves, enseignants, personnel communal). C'est un effort collectif et nous vous en remercions.

Il est essentiel que les enfants viennent à l'école sereinement et que les apprentissages se fassent dans de bonnes conditions.

Merci pour votre compréhension et votre soutien.

Fin du conseil : 19h45

La secrétaire : TREGOAT Nadège

La directrice : FREUND Aurore